



RAPPORT D'ACTIVITE CODEV 2024

Janvier 2024

Aujourd'hui le CODEV compte 22 membres actifs 14 hommes et 8 femmes et 8 membres ne pouvant s'investir actuellement mais souhaitant garder contact avec le CODEV.

Départs du Codev :

- Corinne Mitidieri, vice-présidente, a quitté le CODEV pour raison professionnelle. Elle a été remplacée par Frederic DE Col.
- Sylvie Robert a quitté la section active du CODEV pour raison professionnelle et demeure dans la section membres informés.
- Steev Ladurel a quitté définitivement le Codev pour raison professionnelle

Arrivées au CODEV

- Marchioanni Christian
- Vandecandelaere Nicolas

L'activité du Codev est conditionné à la disponibilité de chacun de ses membres. Une majorité est active dans le monde associatif. Les membres en activité professionnelle, souvent en responsabilité, ont eux aussi un temps limité. Néanmoins, chacun a à cœur de s'investir autant qu'il lui est possible. Notre groupe, est soudé et animé par une envie de contribuer au débat public au sein de la CCPOM.

Cette année 2024 a vu les réunions s'orienter vers le présentiel. Depuis octobre c'est une réunion mensuelle, un samedi matin, pour une durée de 1h30 qui a été retenue pour nos travaux.

Les membres du CODEV se sont réunis 16 fois en 2024. Ces 16 réunions concernent la participation à des ateliers organisés par la CCPOM, à des formations, à un colloque national, à des travaux de réflexion, à la mise en forme de documents. De plus chaque vendredi de fin de mois le président du CODEV participe à une réunion avec Monsieur Lognon (DGS – CCPOM-) et Elodie Girault (référente CCPOM).

Lors de la plénière du 14 octobre nous avons remis à jour notre charte de fonctionnement et procédé comme cela est prévu dans nos statuts à l'élection du président et du vice-président. Ont été élus pour 3 ans (aucune candidature féminine) :

Président : Michel Henry

Vice-Président : Frederic De Col

Présentation du CODEV au conseil municipal de Moyeuve-Grande

Le 8 décembre 2024 Michel HENRY a présenté le CODEV avant le conseil municipal. Les élus se sont engagés à faire circuler l'information dans leurs outils de communication.



Cette année l'activité a été centrée sur :

- Les travaux « Plan Alimentaire Territorial »
 - Réponse à la saisine
 - Enquête en vue d'un répertoire de producteurs locaux
- Transition écologique
 - Auto-saisine
 - La fête de la nature
 - Objectif : Sensibilisation de la population à la transition écologique
- La continuité des travaux sur mobilité et handicap
 - Auto -saisine
 - Chiffrage
 - Evaluation des difficultés rencontrées
- Début des travaux saisine « Rénovation Energétique »

1/ Travaux « Plan Alimentaire Territorial » :



Saisine CCPOM

Sur les bases du diagnostic réalisé par le cabinet CERESCO vous êtes invités :

- A me faire savoir si les parties « distribution et consommation alimentaire » et « offre » agricole et agroalimentaire » correspondent à la perception que vous avez de votre territoire,
- Si cela n'est pas le cas, m'indiquer quelle en est votre perception.
- De m'indiquer quelle stratégie vous proposez de

mettre en œuvre pour le futur plus spécifiquement sur les thématiques du Maraîchage et des circuits court.

Nous avons débuté nos travaux fin 2023

Pour alimenter nos réflexions, outre l'étude, nous avons les uns et les autres cherché d'autres références (articles de presse, lectures diverses, documents de la Coordination Nationale des Conseils de Développement). Trois membres du CODEV ont participé au congrès National qui s'est tenu à Nancy en novembre où était entre autres présenté la synthèse des travaux d'un groupe national sur la thématique de l'alimentation.

Nous avons rendu nos travaux au premier semestre 2024. Notre travail a été présenté en bureau communautaire.

Le CODEV a pris l'engagement de répertorier l'offre alimentaire de proximité (maraichers, producteurs et transformateurs locaux). Un courriel a été envoyé à ceux situés dans un rayon de 20 kms de la CCPOM. Fin décembre 2023 nous avons reçu 3 réponses sur 25 envois. Nous relancerons début janvier 2024. L'objectif est de diffuser une offre vers la population.

2/ Transition écologique :



Au-delà de la participation de membres du CODEV aux conférences organisées par la maison de la transition (CAP ORNE) nous avons collaboré pour l'organisation de la Fête de la nature 2024.

Le but de la Fête de la Nature est de sensibiliser la population à la transition écologique à travers un moment festif.

Il se trouve que malgré la publicité, les bonnes conditions météo, et un programme riche la fête n'a pas connu le succès escompté.

Le nombre d'exposants a diminué par rapport à 2023 (1/3). Les visiteurs ont été moins nombreux.

Néanmoins deux points positifs sont à signaler :

- La promenade découverte des rives de l'orne.
- Le nettoyage des berges.

Nous réfléchissons à une autre formule mais les membres du CODEV souhaitent se donner du temps. La Fête de la nature ne sera donc pas renouvelée en 2025.

3/ La continuité des travaux sur mobilité et handicap :



Fin 2023 nous avons lancé une enquête relayée par le milieu associatif afin de chiffrer et d'évaluer les problèmes de mobilité posés aux personnes handicapées sur le territoire de la CCPOM. Nous avons eu trop peu de réponse pour enrichir notre réflexion et étayer des propositions. Fin d'année 2024 des contacts ont été pris avec l'association des paralysés de France délégation de Moselle. Nous sommes en attente de données.

Nous pouvons constater néanmoins que les communes les plus importantes du territoire disposent d'un moyen de transport (minibus) pour leurs administrés. Les personnes âgées sont prioritairement utilisatrices. Les véhicules ne sont pas équipés pour le transport de fauteuils. Nous recenserons de manière précise les services mis en place par les communes en 2025.

4/ Début des travaux : saisine « Rénovation Energétique »



La question posée dans la saisine

Quelles stratégies la CCPOM peut-elle mettre en place ou accompagner pour accélérer la transition énergétique des logements du territoire et ainsi favoriser les économies d'énergie pour les habitants ?

Nos travaux ont débuté mi-octobre. Des documents nous ont été fournis par la CCPOM. A ce jour nous avons procédé à la lecture et la présentation en groupe de ces documents. Nous avons recueilli au sein du Codev un certain nombre d'expérience concrète.



En conclusion, les membres remercient la CCPOM de l'intérêt porté au CODEV et des moyens mis à sa disposition. Ils ont été sensibles à la communication du schéma directeur Mobilité Cyclable. Nous poursuivons nos travaux en 2025.

Michel HENRY
Président CODEV

Frédéric De Col
Vice-président CODEV